

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix – Travail – Patrie

REGION DU NORD

DEPARTEMENT DU MAYO-LOUTI

COMMUNE DE GUIDER

STRUCTURE INTERNE DE GESTION
ADMINISTRATIVE DES MARCHES PUBLICS



REPUBLIC OF CAMEROON
Peace – Work – Fatherland

NORTH REGION

MAYO-LOUTI DIVISION

GUIDER COUNCIL

INTERNAL TENDERS BOARD

P.O. BOX 34 TEL. 22 27 52 58

**ADDITIF N°02/A/C-GDER/SIGAMP/2023
PORTANT REPORT DE LA DATE DE DEPOT ET D'OUVERTURE DES OFFRES RELATIVES A L'APPEL
N°13/AONO-PU/RN/D42/C-GDER/CIPM/SIGAMP/2023 DU 08/06/2023 POUR LES TRAVAUX
DE RÉHABILITATION DE LA ROUTE COMMUNALE BOURWOY (INTER R040302) - MAYARDA -
BOKO - MOUSGOY (INTER R04032), DANS L'ARRONDISSEMENT DE GUIDER, DÉPARTEMENT
DU MAYO LOUTI, RÉGION DU NORD.**

LONGUEUR : 34 km

Financement : MINTP

Imputation : ligne Fonds routier, exercice 2023, 2024 et 2025.

Le Maire de la Commune de Guider, Maître d'Ouvrage, communique:

Les soumissionnaires intéressés par l'Appel d'Offres susmentionné, sont informés que les modifications suivantes sont intervenues dans l'Avis:

AU LIEU DE :

11. Remise des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en 07 exemplaires dont l'original et (06) copies marqués comme tels, devra parvenir à la Structure Interne de Gestion Administrative des Marchés Publics de Guider, le 28/06/2023 à 10 *Heures au plus tard* et devra porter la mention :

"APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE

N°13/AONO-PU/RN/D42/C-GDER/CIPM/SIGAMP/2023

**DU 08/06/2023 POUR LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE LA ROUTE COMMUNALE BOURWOY (INTER R040302) -
MAYARDA - BOKO - MOUSGOY (INTER R04032), DANS L'ARRONDISSEMENT DE GUIDER, DÉPARTEMENT DU MAYO
LOUTI, RÉGION DU NORD.**

LONGUEUR : 34 KM PROGRAMMATION ANNÉE 2023, 2024 ET 2025"

"A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"

12. Recevabilité des offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requis devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédent la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. L'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou un organisme financier agréés par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du dossier d'appel d'offres, entraînera le rejet de l'offre.

13. Ouverture des plis

L'ouverture des plis se fera en un temps à savoir : l'ouverture des offres administratives, techniques et financières qui aura lieu le 28/06/2023 à 11 heures précises par la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès de la Commune de Guider dans la salle de réunion de ladite Commune.

Les soumissionnaires désireux peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne dûment mandatée.

Les soumissionnaires désireux peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne dûment mandatée.

LIRE PLUTÔT:

11. Remise des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en 07 exemplaires dont l'original et (06) copies marqués comme tels, devra parvenir à la Structure Interne de Gestion Administrative des Marchés Publics de Guider, le 29/06/2023 à 10 Heures au plus tard et devra porter la mention :

"APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE

N°13/AONO-PU/RN/D42/C-GDER/CIPM/SIGAMP/2023

DU 08/06/2023 POUR LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE LA ROUTE COMMUNALE BOURWOY (INTER R040302) - MAYARDA - BOKO - MOUSGOY (INTER R04032), DANS L'ARRONDISSEMENT DE GUIDER, DÉPARTEMENT DU MAYO LOUTI, RÉGION DU NORD.

LONGUEUR : 34 KM PROGRAMMATION ANNÉE 2023, 2024 ET 2025"

"A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"

12. Recevabilité des offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requis devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédent la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. L'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou un organisme financier agréés par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du dossier d'appel d'offres, entraînera le rejet de l'offre.

Ouverture des plis

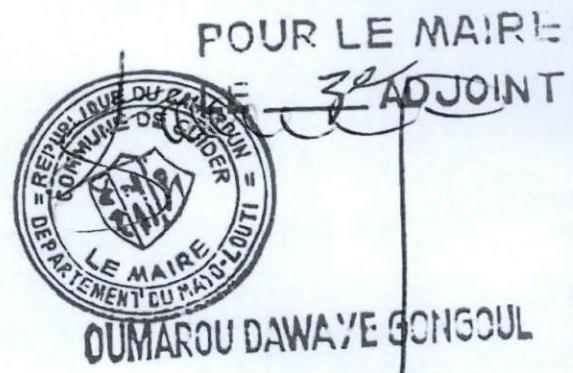
L'ouverture des plis se fera en un temps à savoir : l'ouverture des offres administratives, techniques et financières qui aura lieu le 29/06/2023 à 11 heures précises par la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès de la Commune de Guider dans la salle de réunion de ladite Commune.

Les soumissionnaires désireux peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne dûment mandatée.

Les soumissionnaires désireux peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne dûment mandatée.

Fait à Guider, le 23/06/2023

LE MAIRE (Maitre d'Ouvrage)



AMPLIATIONS :

- ARMP (pour publication au JDM)
- DD/MINMAP/ML (pour information)
- PRESIDENT/CIPM (pour
- CHRONO/ARCHIVES